

Communiqué de presse

Réseaux de téléphonie mobile répondant aux exigences futures – une occasion perdue

Berne, le 8 décembre 2016 – Contrairement au Conseil national, le Conseil des Etats a refusé aujourd'hui la motion «Garantir le plus rapidement possible la modernisation des réseaux de téléphonie mobile». Ainsi, le Parlement envoie des signaux contradictoires au sujet de l'extension des réseaux de téléphonie mobile. Sans modification du droit de l'environnement, les opérateurs de téléphonie mobile devront installer des milliers de stations émettrices pour répondre à la demande sans cesse croissante pour l'Internet mobile, une solution peu respectueuse de l'environnement et coûteuse. L'asut invite par conséquent le Conseil fédéral à créer aussi rapidement que possible des conditions favorables dans le cadre de ses compétences, pour que la Suisse ne soit pas dépassée dans cette technologie clé du 21^e siècle.

L'Association Suisse des Télécommunications (asut) regrette le refus de la motion «Garantir le plus rapidement possible la modernisation des réseaux de téléphonie mobile». La motion avait été acceptée par le Conseil national en juin 2016; elle voulait obliger le Conseil fédéral à simplifier la poursuite de l'extension des installations de téléphonie mobile existantes de même que l'introduction de nouvelles technologies, en assouplissant quelque peu les exigences environnementales. Conformément au principe de précaution, les valeurs limites devaient rester inférieures aux recommandations européennes en la matière.

Avec sa décision, le Parlement envoie des signaux contradictoires sur l'avenir de l'extension et la modernisation des réseaux de téléphonie mobile. Ces aménagements sont urgents car d'une part, l'utilisation de données par plus de 11 millions de terminaux ne cesse de croître, ce qui entraînera des difficultés d'accès et, d'autre part, il ne sera pas possible d'assurer, en renonçant aux nouvelles technologies de téléphonie mobile, le fonctionnement d'applications novatrices telles que les voitures autopilotées, la gestion intelligente de l'énergie et des bâtiments, les installations en réseau dans le secteur industriel ou le recours à des capteurs dans la santé.

L'économie et la population dépendent d'une couverture mobile performante, fiable et d'envergure nationale. Il incombe donc désormais au Conseil fédéral d'intervenir pour créer rapidement les conditions nécessaires en vue de moderniser les installations existantes et d'éviter la construction de milliers de nouvelles stations émettrices afin de répondre à la croissance de la demande.

Renseignements complémentaires: Peter Grütter, président de l'asut, +41 (0)79 334 52 12

A propos de l'asut

L'asut est la principale association du secteur des télécommunications en Suisse. Conjointement avec nos membres, nous organisons et façonnons la transformation numérique de la Suisse et nous engageons en vue de créer des conditions-cadres politiques, juridiques et économiques optimales pour l'économie numérique.

L'asut est axée sur trois facteurs de succès pour la capacité d'innovation du pays. La Suisse doit

- se positionner en tant que pays offrant le meilleur réseau de communications au monde, ainsi que des services de tout premier ordre grâce à une compétitivité équitable, libre et dynamique;
- se différencier grâce à des systèmes solides et à des infrastructures intelligentes;
- enfin, s'imposer en tant que pôle de formation et de recherche adapté à la société numérique et à l'univers économique.

Informations complémentaires: www.asut.ch